

# La Revue

de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Numéro 61

Mars 2024

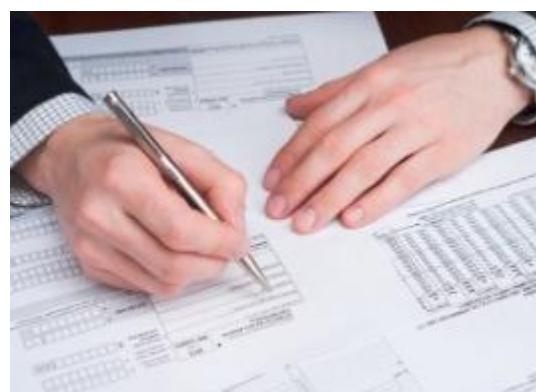
## Actualités

### Bilan 2023 des vérifications effectuées sur la compétence et l'honorabilité des responsables dans les secteurs de la banque et de l'assurance

En 2023, l'ACPR a examiné :

- pour le secteur banque, 1383 décisions relatives aux nominations/renouvellements de mandats de dirigeants effectifs et de membres de l'organe de surveillance
- et pour le secteur assurance, 713 décisions relatives aux désignations de dirigeants effectifs et de responsables de fonctions clés du secteur de l'assurance.

L'ACPR vérifie notamment que le profil des candidats nommés répond aux critères fixés par la réglementation, en termes de compétences, d'expérience, de disponibilité, d'absence de conflits d'intérêts, d'honnêteté et d'intégrité dans l'exercice de leurs mandats.



[Consulter l'article](#)

### Revue de la directive Solvabilité 2 : vers un régime proportionné

La directive Solvabilité 2 fait l'objet d'une revue dont le contour a été fixé à la suite d'un accord conclu le 13 décembre 2023 entre les trois

co-législateurs européens. En s'appuyant sur les principes fondamentaux de Solvabilité 2, la revue couvre un large spectre de sujets.

[Consulter l'article](#)



## **De Bâle III au paquet bancaire (CRR3/CRD6) : un accord final pour renforcer la résilience du secteur bancaire et garantir la souveraineté financière européenne**

La transposition de Bâle III en droit de l'Union européenne s'est finalisée par l'adoption du nouveau paquet bancaire, composé d'un règlement (CRR3) et d'une directive (CRD6), qui a été approuvé le 6 décembre 2023 à la fois au niveau du Conseil et du Parlement européen.

L'adoption de ces deux textes marque le terme d'un cycle majeur de réformes prudentielles et invite désormais les superviseurs et les banques à se concentrer sur la mise en œuvre effective de cette réforme d'ampleur.

[Consulter l'article](#)

### **Protection de la clientèle**

#### **Matinée de la protection des clientèles des banques et des assurances**



Mercredi 6 mars 2024, l'ACPR a inauguré un nouveau format : une Matinée dédiée à la protection des clientèles des banques et des assurances à la Maison du Barreau (Paris). L'objectif était d'alerter la profession sur la nécessité de mieux prendre en compte les intérêts du client en assurance dommages (assurance affinitaire, assurance obsèques, garanties accidents de la vie) et les enjeux de durabilité en assurance vie.

[Consulter les présentations et discours de la matinée](#)

[Regarder la rediffusion](#)

## **Enseignements de l'enquête de l'ACPR sur la modification des conventions de compte de dépôt et contrats-cadres de services de paiement**

L'ACPR a réalisé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 une enquête par questionnaire dressant un état des lieux du dispositif de modification des conventions de compte de dépôt (CCD) et contrats-cadres de services de paiement (CCSP), dispositif régi par le code monétaire et financier.



Les CCD et les CCSP sont des documents contractuels qui encadrent la relation entre le prestataire de services de paiement et son client et qui mentionnent notamment les informations sur les frais, les services fournis et les conditions d'utilisation.

[Consulter l'article](#)

### **Fintech - Innovation**

#### **Troisième Tech Sprint de l'ACPR**



Fin février 2024, le pôle Fintech-Innovation de l'ACPR a organisé son 3<sup>e</sup> Tech Sprint sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) générative au service de la supervision.

Le défi consistait à identifier les opportunités offertes par l'IA générative (plus particulièrement les grands modèles de langage (LLM) tels que ChatGPT) et

prototyper un outil qui utilise cette technologie pour répondre aux besoins du superviseur.

[Consulter l'article](#)

## Lancement du groupe de travail sur la Certification des *Smart contracts*

Annoncé par le Gouverneur lors du Forum Fintech ACPR-AMF 2023, ce nouveau groupe de travail vise à explorer les voies possibles d'encadrement technique des programmes régissant l'univers de la DeFi.



[Consulter l'article](#)

### Résolution

#### Dernières publications en matière de résolution



#### L'ACPR publie un document opérationnel relatif à la mise en œuvre de l'instrument de renflouement interne en France

Le renflouement interne, ou *bail-in*, est l'un des quatre instruments de résolution du cadre européen pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Directive n° 2014/59/UE dite « BRRD »).

Ce document a pour objectif de présenter, du point de vue opérationnel, l'approche du renflouement interne et de son exécution en France, conformément aux orientations de l'Autorité bancaire européenne.

[Consulter le document](#)

#### Publication d'un « working paper » sur la résolution

Bien que le renflouement interne, ou *bail-in*, reste l'outil clé de la résolution bancaire, le cadre de résolution de l'Union européenne met à disposition des

autorités de résolution nationales une variété d'instruments permettant son exécution. L'analyse des faillites de 2023 argumente en faveur d'une approche tirant profit de la possibilité de combiner ces instruments, notamment en associant le *bail-in* à des outils dits de transfert.

Ce document détaille également les prérequis en matière d'opérationnalisation de cette approche pour en assurer efficacité et crédibilité.

[Consulter le document](#)

## Études

### Séminaires Chaire ACPR



- « [Spécialisation bancaire et innovation des entreprises](#) », présenté par Olivier De Jonghe (Banque Nationale de Belgique et Université de Tilburg)
- « [L'engagement des prêteurs en matière de divulgation liée au climat, rationnement du crédit, et performance environnementale des emprunteurs](#) », présenté par Iftekhar Hasan (Université de Fordham)

---

[Retrouvez les discours et interventions de l'ACPR](#)

### [Site grand public : Assurance Banque Epargne Info Service](#)

Retrouvez dans les [newsletters mensuelles](#) du site Assurance Banque Épargne Info Service (ABEIS) toutes les nouvelles publications proposées par l'ACPR, l'AMF et la Banque de France : les dossiers, vidéos et actualités mais aussi toutes les alertes et mises à jour des listes noires !

[Consultez le registre officiel](#)

**Nous contacter :**

[2703-INTERNETACPR-UT@acpr.banque-france.fr](mailto:2703-INTERNETACPR-UT@acpr.banque-france.fr)

Vous ne souhaitez plus recevoir ces e-mails ?

[Se désabonner](#)